

# DEVELOPEZ

un prestataire de l'Andra



# QU'EST CE QUE L'ANDRA ?

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic). Placée sous la tutelle de 3 ministères, elle a pour mission de trouver, de mettre en œuvre et de garantir des solutions sûres pour **protéger** les générations présentes et futures **des risques que présentent les déchets radioactifs français.**

Exploiter des centres de stockage en activité, en concevoir de nouveaux, réhabiliter d'anciens sites pollués, prendre en charge des déchets radioactifs issus des hôpitaux, des laboratoires..., exporter ce savoir-faire et informer le public demandent de **faire appel à de nombreux prestataires.**

**Petites et grandes, toutes les entreprises désirant travailler avec l'Andra sont les bienvenues.**

## COMMENT FONCTIONNENT LES ACHATS À L'ANDRA ?

Les achats de l'Andra reposent sur **3 principes fondamentaux** :

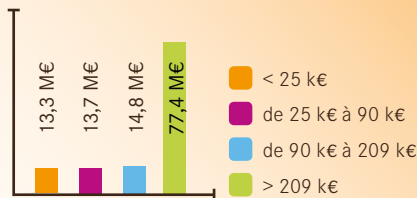
- **liberté d'accès** à la commande publique,
- **transparence** des procédures,
- **égalité** de traitement des candidats.



- L'Agence est soumise à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et à son décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016.



**LES ACHATS À L'ANDRA :  
1 19 MILLIONS D'EUROS EN 2017**



**19,6 M€ HT** auprès d'entreprises situées dans les départements 10, 50, 52 et 55 où l'Andra est présente.

**L'objectif est de poursuivre cette dynamique.**



# DÉCOUVREZ

les achats de l'Andra

## LA PROCÉDURE ADAPTÉE

En dessous de 221 000 euros HT pour les contrats de services, fournitures et prestations intellectuelles et de 5 548 000 euros HT pour les contrats de travaux (montant à considérer sur la globalité des travaux associés à l'ouvrage), l'Andra recourt à une procédure adaptée.

Elle se distingue d'une procédure formalisée par le fait que **l'Andra détermine la publicité la plus adaptée** (identification de prestataires jugés les plus à même de répondre à son besoin au travers notamment de sourcing directs, annonces sur son site internet, d'annonces dans la presse spécialisée, etc.).

Seules les entreprises contactées par l'Andra peuvent formuler une offre qui pourra, le cas échéant, être négociée. Néanmoins, les entreprises peuvent être candidates via **andra.fr**.

**Le délai moyen de traitement d'une procédure adaptée à l'Andra est de 2 mois.**



→ **La réponse à une procédure adaptée implique une offre financière inférieure aux seuils ci-dessus.**

## LES DIFFÉRENTES PROCÉDURES FORMALISÉES UTILISÉES PAR L'ANDRA

En fonction de son besoin et des caractéristiques de ces procédures, **l'Agence peut utiliser 5 procédures formalisées différentes :**

- **l'appel d'offres ouvert,**
- **l'appel d'offres restreint,**
- **la procédure concurrentielle avec négociation,**
- **le dialogue compétitif,**
- **la procédure de concours.**

Contrairement à la procédure adaptée, **toute entreprise** a la possibilité de se porter candidate au marché décrit dans un avis rédigé par l'Andra et publié au journal officiel de l'Union européenne (JOUE). C'est dans cet avis de marché que le type de procédure est clairement mentionné.

Pour l'appel d'offres ouvert, les entreprises intéressées doivent faire acte de candidature et communiquer leur offre en même temps. Pour les autres procédures, il leur est uniquement demandé de se porter candidates sur la base des informations communiquées dans l'avis de marché et les éventuels documents associés. L'Andra effectue alors une sélection de candidats puis leur adresse l'invitation à soumissionner nécessaire à l'établissement d'une offre.

**Le délai moyen de traitement d'une procédure formalisée à l'Andra est, selon sa complexité, de 4 à 8 mois.**

→ **Les avis de marché publiés au JOUE permettent d'informer les entreprises d'un nouveau besoin de l'Andra. Ils sont consultables sur :**  
[www.ted.europa.eu](http://www.ted.europa.eu), [www.andra.fr](http://www.andra.fr)  
et [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)  
*(voir page suivante).*



**≠** **DISTINGUEZ**  
les consultations et procédures formalisées de l'Andra



**Pour réaliser les achats de l'Andra, Pierrick Jaulin est entouré d'une équipe de 30 collaborateurs**



**J. Guilluy / 01 46 11 80 31**  
✉ julien.guilluy@andra.fr  
Adjoint au directeur achats



**S. Puel / 01 46 11 80 08**  
✉ sandra.puel@andra.fr  
Assistante directeur achats



**A. Sobotka / 01 46 11 83 69**  
✉ alexandre.sobotka@andra.fr  
Chargé de la performance achats et des systèmes d'information achats

## Achats Projet Cigéo



**J. Guilluy / 01 46 11 80 31**  
✉ julien.guilluy@andra.fr  
Chef du service



**A. Chardon / 01 46 11 82 52**  
✉ astrid.chardon@andra.fr  
Assistante achats



**P. Gauthier / 01 46 11 63 07**  
✉ philippe.gauthier@andra.fr  
Ingénieur achats  
Management de projet et process mécanique



**H. Kebci / 01 46 11 63 51**  
✉ hamid.kebci@andra.fr  
Gestionnaire de contrats stratégiques  
Moe S - Moe SS2



**Y. Bemrah / 01 46 11 63 74**  
✉ yacine.bemrah@andra.fr  
Ingénieur achats - Réseaux, contrôle commande, génie civil et infrastructure



**E. Virlouvét / 01 46 11 83 65**  
✉ eric.virlouvet@andra.fr  
Gestionnaire de contrats stratégiques  
Moe SS3 - Moe SS4 - Moe SS6



**En cours de recrutement :**  
Ingénieur achats  
Ingénierie conteneurs de stockage, Maquette et Infographie



**F. Mossion / 01 46 11 63 71**  
✉ francoise.mossion@andra.fr  
Gestionnaire de contrats stratégiques  
Moe SS1 - SS8

## Siège



**J. Ganseman / 01 46 11 82 66**  
✉ justine.ganseman@andra.fr  
Chef du service



**N. Schmidt / 01 46 11 82 56**  
✉ nathalie.schmidt@andra.fr  
Assistante achats



**G. Astruc / 01 46 11 81 39**  
✉ guillaume.astruc@andra.fr  
Ingénieur achats - Communication, prestations intellectuelles et innovation



**H. Pourbaix / 01 46 11 63 50**  
✉ helene.pourbaix@andra.fr  
Ingénieur achats  
Systèmes d'information



**C. Gambier / 01 46 11 83 66**  
✉ corinne.gambier@andra.fr  
Ingénieur achats  
Prestations intellectuelles scientifiques



**C. Breton / 01 46 11 63 26**  
✉ caroline.breton@andra.fr  
Gestionnaire achats



**A. Lamalle / 01 46 11 81 03**  
✉ anne.lamalle@andra.fr  
Ingénieur achats  
Opérations industrielles et maîtrise des risques



**En cours de recrutement :**  
Ingénieur achats  
Fonctionnement général et ressources humaines

## Centre de Meuse/Haute Marne



**P. Bouvier / 03 29 75 67 50**  
✉ philippe.bouvier@andra.fr  
Chef du service  
Travaux souterrains



**A. Goger / 03 29 77 43 21**  
✉ aurelie.goger@andra.fr  
Assistante achats



**S. Collot / 03 29 75 67 35**  
✉ stephane.collot@andra.fr  
Ingénieur achats - Travaux souterrains, exploitation et travaux extérieurs



**O. Levet / 03 29 77 48 75**  
✉ ophelie.levet@andra.fr  
Assistante achats  
Chargée des données fournisseurs pour l'ensemble du Département achats



**F. Jouannet / 03 29 77 48 73**  
✉ frederic.jouannet@andra.fr  
Ingénieur achats  
Expérimentation études scientifiques et communication



**B. Michaud / 03 29 77 43 31**  
✉ berengere.michaud@andra.fr  
Assistante achats  
Missions transverses



**R. Khellafi / 03 29 77 49 22**  
✉ rida.khellafi@andra.fr  
Ingénieur achats  
Travaux en surface



**F. Spéroni / 03 29 77 49 15**  
✉ florent.speroni@andra.fr  
Chargé du développement achats locaux et du développement durable

## Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (CI2A) en charge également du Centre de stockage de la Manche (CSM)



**M. Nicolas / 03 25 92 33 36**  
✉ michel.nicolas@andra.fr  
Chef du service



**A. Moothen / 03 25 92 33 14**  
✉ andy.moothen@andra.fr  
Ingénieur achats  
Maintenance industrielle, travaux



**A. Manso-Marchiol / 03 25 92 32 21**  
✉ anne.manso-marchiol@andra.fr  
Acheteuse  
Communication



**S. Nordt / 03 25 92 32 42**  
✉ sandra.nordt@andra.fr  
Ingénieur achats - Prestations de services, Qualité-sûreté-environnement, maintenance



**Y. Berthier / 03 25 92 33 06**  
✉ yvon.berthier@andra.fr  
Acheteur  
Fournitures



# ÉCHANGÉZ

avec l'équipe d'acheteurs de l'Andra

# Prendre connaissance des procédures de l'Andra et y répondre

## LES OUTILS DE VEILLE DES ENTREPRISES

### LE SITE DE L'ANDRA

1. Se connecter au site : **www.andra.fr**
2. En bas de page, cliquer dans « **Accès direct** » sur le lien « **Avis de publicité des marchés de l'Andra** ».
3. Cliquer sur le lien pour avoir accès aux **avis de marchés publiés au JOUE et aux marchés à Procédures Adaptées**.



### LE SITE DU JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE (JOUE)

1. Se connecter au site : **www.ted.europa.eu**
2. Sélectionner la langue française en cliquant sur le lien « **Supplément au journal officiel de l'Union européenne** ».
3. Cliquer sur l'onglet « **Rechercher** ».
4. Dans la case « **Étendue** », sélectionner « **Tous les avis actuels** » et inscrire dans « **Nom du pouvoir adjudicateur** » le mot « **Andra** ».



### MODALITES DE DEPÔT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

L'Andra utilise la plateforme des achats de l'Etat « PLACE ». Les dépôts de candidatures et d'offres se font désormais **exclusivement** de manière dématérialisée sur le site : <https://www.marches-publics.gov.fr>.

NB : l'Andra utilise aussi cet outil pour les consultations dont le montant estimé est supérieur à 90 k€ HT.



@ ACCÉDEZ  
aux procédures formalisées de l'Andra

# Quatre documents principaux constituent une procédure formalisée ou adaptée

## LE CAHIER DES CHARGES

Ce document décrit **les aspects techniques de la prestation** ou des produits attendus par l'Andra. Il donne un aperçu du contexte, détaille les étapes de la prestation, indique les contraintes éventuelles à respecter en matière

de qualité, de respect de l'environnement, de sécurité..., liste les documents ou produits souhaités, précise le planning associé et les conditions de réception des prestations.

## LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA PROCÉDURE

**Essentiel**, il présente **l'ensemble des informations à prendre en considération** pour remettre une offre conforme aux attentes de l'Andra :

- **les points qui devront être développés** dans le mémoire technique avec la possibilité ou non de remettre des variantes,
- **les critères techniques et financiers** de sélection des fournisseurs et le poids

pondération accordée à chacun de ces critères,

- **la liste des documents** à joindre,

- **le délai d'exécution** de la prestation,
- **le formalisme de la remise des offres** (système de double enveloppes : l'une présentant l'offre technique seule et l'autre, l'offre technique et commerciale) et leur délai de validité,
- **la date, l'heure limite, l'adresse...** de remise des offres,
- **les coordonnées de l'acheteur** en charge du dossier.

→ **Si les demandes décrites dans le règlement particulier de la procédure ne sont pas respectées, les entreprises prennent le risque de voir leur offre écartée sans même être étudiée.**

## LE PROJET DE CONTRAT

**Capital**, il est soumis à **l'approbation du prestataire** qui sera retenu à l'issue de la mise en concurrence. Sa signature implique l'acceptation de l'ensemble

des clauses qui y figurent. Toute demande de modification devra obligatoirement être mentionnée. Elle pourra être acceptée ou, au contraire, conduire à l'irrecevabilité de l'offre.

## LE BORDEREAU DES PRIX / DÉTAIL DU/DES PRIX

**Indispensable**, il requiert des prix forfaitaires pour toutes les prestations décrites dans le cahier des charges. Ce document a valeur

d'offre financière et il est impératif d'en respecter scrupuleusement la forme.

**Les prix remis sont engageants.**

### L'ANALYSE DES OFFRES

Afin de s'assurer du respect du principe d'égalité de traitement des opérateurs économiques, elle est réalisée, d'une part par l'initiateur de la demande qui étudie et juge l'offre technique selon les critères décrits dans le règlement particulier de la procédure et, d'autre part par l'acheteur qui examine l'offre financière. Puis, **un examen croisé conduit à la synthèse et au choix de la meilleure offre conformément aux critères pondérés de sélection présentés dans le règlement particulier de la procédure.** Avant leur signature et en fonction de leur montant, les contrats sont soumis à l'avis de la Commission consultative des Marchés (CcM) de l'Andra (> 1 000 000 € HT) ou de son président (entre 210 000 et 1 000 000 € HT).

**En complément de ces éléments, des documents administratifs sont à fournir par les soumissionnaires au cours de la procédure (attestation d'assurance, liasses fiscales, références, etc.).**

→ **L'offre technique et l'offre financière font toujours l'objet de deux documents séparés.**

# “ RÉPONDEZ

plus facilement aux sollicitations de l'Andra

#### CENTRE DE MEUSE/Haute-MARNE

Route départementale 960  
BP 9  
55290 Bure

#### CENTRE DE STOCKAGE DE LA MANCHE

ZI de Digulleville  
BP 807 Digulleville  
50440 LA HAGUE

#### CENTRES INDUSTRIELS DE L'ANDRA DANS L'AUBE

BP 7  
10200 Soullaines-Dhuys



AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION  
DES DÉCHETS RADIOACTIFS

1-7, rue Jean-Monnet  
92298 Châtenay-Malabry cedex  
Tél. : 01 46 11 80 00  
[www.andra.fr](http://www.andra.fr)

